

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 10

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	13
3.1. BILAN TECHNIQUE	14
3.2. BILAN FINANCIER	27
3.3. PERSPECTIVES	36
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	38
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	38
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	41
6. PROGRAMME 027: ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	45
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	49
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	52
7. PROGRAMME 028: PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	53
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	57
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	58
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	61
8. PROGRAMME 029: CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	63
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	67
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	67

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	71
9.	PROGRAMME 030: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	73
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	90

NOTE EXPLICATIVE

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

1.1 Résultats prioritaires issus de la vision nationale

La situation en 2021 et les projections sur la période 2023-2025 des résultats prioritaires tels que définis dans la SND30 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Actions	Indicateurs	Baselines (2021)	Cibles 2023-2025
Promotion des champions nationaux	Nombre de champions nationaux identifiés et promus	-//-	-//-
Mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des entreprises bénéficiaires des incitations	Mécanismes de suivi évaluation élaborés et mis en œuvre	-//-	-//-
Orientation de la commande publique vers les opérateurs nationaux	Part de la commande publique captée par les opérateurs nationaux	-//-	50%
Amélioration du système de passation des marchés publics	Libre concurrence et transparence garanties	Non	Oui
	Prix de la mercuriale arrimée sur les prix réels du marché	Non	Oui
	Mécanisme de certification des prestations mis sur pied	Non	Oui
	Taux des marchés publics passés dans un délai inférieur à 05 mois	83,5%	100%
	Taux des marchés publics passés dans le respect de la réglementation	92,4%	98%

1.2 Orientations stratégiques du gouvernement relevant de la compétence du Ministère des Marchés Publics, conformément à la SND-30.

Au regard des actions prioritaires de la SND30, les orientations qui interpellent le domaine des marchés publics et auxquels le MINMAP doit apporter sa contribution sont ci-après déclinées :

Actions	Orientations de la SND30
Promotion des champions nationaux	Accompagnement des champions nationaux (paragraphe 443, page 104).
Mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des entreprises bénéficiaires des incitations	Elaboration des mécanismes de suivi-évaluation des performances des entreprises bénéficiaires des incitations et prise des mesures correctrices contre tout dérapage (paragraphe 225, page 64) ;
Orientation de la commande publique vers les opérateurs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation de la commande publique en matière d'approvisionnement des services publics en meubles et renforcement des normes d'utilisation du bois dans les constructions (paragraphe 106, page 44) ; • la promotion, par la commande publique et d'autres voies appropriées d'un tissu industriel de PME innovantes, dynamiques et en croissance dans la filière chimiepharmacie (paragraphe 114, page 45) • le renforcement des programmes conçus pour encourager l'entreprenariat féminin et des jeunes (paragraphe 337, page 83) ; • la consolidation des dispositions d'accès réservé des PME/PMI à certains marchés publics, la réforme du dispositif de la sous-traitance (paragraphe 355, page 89) ; • l'utilisation de la commande publique pour promouvoir l'emploi à travers le développement des projets HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre) y compris les projets à financements extérieurs (paragraphe 349, page 87) ; • Consolidation des emplois existants et incitations à la création d'emplois nouveaux et qualifiés notamment par le biais de la commande publique (paragraphe 359) ; la réduction des coûts des biens et services dans l'administration et le soutien à l'économie nationale par l'orientation de la commande publique en direction des opérateurs nationaux dans les domaines où l'offre et l'expertise sont avérées (paragraphe 408, page 98) ; • la promotion de l'utilisation des produits locaux notamment par le biais de la commande publique (paragraphe 442, page 104) ;

<p>Amélioration du système de passation des marchés publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la mise en place d'un dispositif rénové d'incitations au développement des entreprises en combinant les huit (08) catégories (la commande publique entre autres) d'instruments généralement admis au plan international (paragraphe 225, page 64) ; • la maîtrise de la dépense publique et l'harmonisation des spécifications techniques des matériels, équipements et mobiliers de bureau, à travers la commande par le biais des centrales d'achat (paragraphe 408, page 98) ; • l'approfondissement de la dématérialisation des procédures administratives avec la mise en œuvre de la réforme « e-government » (paragraphe 406 et 415, pages 98 et 99) ; • le renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics (paragraphe 418, page 100) ; • le développement d'un système statistique performant (paragraphe 431, page 101) ; • l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique (paragraphe 425, page 100) ; • l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques (paragraphe 425, page 100) ; • le renforcement des capacités de préparation du budget de l'Etat et l'amélioration de la budgétisation par programme (paragraphe 426, page 101) ;
---	--

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les missions du MINMAP découlent des textes législatifs et réglementaires suivants :

- la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- la Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- le Décret n°2011/408 du 09 novembre 2011 portant organisation du Gouvernement (art.8-1) ;
- le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics (art.1(2)) ;
- le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (art. 11, 12, 13,33, 49, 50) ;
- le Décret n°2018/001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisation (art.6) ;

le Décret n°2018/002/PM du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés par voie électronique au Cameroun ;
 le Décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public (art. 28,31) ;
 l'Arrêté n°00029/MINEPAT du 2 octobre 2019 portant organisation et fonctionnement des rencontres régionales de maturation et de programmation des projets d'investissement public (art.5) ;
 l'Arrêté n°00030/MINEPAT du 29 octobre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité Technique Interministériel d'Experts chargés de l'examen des dossiers de maturité des projets d'investissement publics soumis par les Maîtres d'Ouvrage (art.3).
 Ainsi, les missions assignées au MINMAP sont les suivantes :

S'agissant de la passation des marchés publics, le MINMAP procède aux actions ci-après :

- appui à la maturation des projets ;
- encadrement et suivi de la programmation des marchés publics des Maîtres d'Ouvrage (MO) et Maîtres d'Ouvrage Délégués (MOD);
- consolidation périodique de la programmation des marchés des Entreprises Publiques ;
- suivi et contrôle de la qualité de la passation des marchés (qualité des DAO, effectivité et régularité de la publicité et des affichages des avis, qualité des attributions et du respect des délais de leurs notifications, conformité des marchés signés aux DAO, qualité des avenants signés) ;
- suivi et contrôle des activités et évaluation des performances des acteurs de la passation des marchés (maîtres d'ouvrage, commissions, représentants du MINMAP, etc.) ;
- gestion des fichiers des acteurs de la passation des marchés (commissions, soumissionnaires, cocontractants) ;
- gestion de la catégorisation des entreprises (contrôle des installations et des personnels, proposition de reclassement ou de déclassement des entreprises, etc.) ;
- étude des dossiers de demande de procédures exceptionnelles et dérogatoires, tenue d'un fichier et contrôle de leur contractualisation ;
- édiction des mesures correctives des manquements relevés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics ;
- vulgarisation des bonnes pratiques en matière de passation des marchés publics;
- vulgarisation de la passation des marchés par voie électronique ;
- initiation des actions de recherche-développement dans le domaine des marchés publics.

Pour ce qui est du contrôle externe de l'exécution des marchés publics, le MINMAP :

- vérifie à travers les contrôles inopinés, l'effectivité et la qualité des prestations réalisées et réceptionnées ;
- vérifie après signature du marché, son adéquation avec le dossier d'appel d'offres, la décision d'attribution, et l'offre du co-contractant retenu ;
- vérifie a posteriori, sur la base de tous les décomptes dont il reçoit copie, l'adéquation entre les prestations facturées, les paiements effectués et les prestations réalisées ;
- signale au Chef de service, à l'Ingénieur du marché et/ou au Maître d'œuvre, les cas de manquements observés dans l'exécution des marchés ;
- assiste en qualité d'observateur, aux recettes et réceptions techniques des prestations ;
- reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations.
- contribue à l'alimentation de la banque de données sur les marchés publics ;

signale le cas échéant, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, les lacunes des acteurs des marchés publics nécessitant un renforcement des capacités ;
 élabore des rapports semestriels et annuels sur la situation générale de l'exécution des marchés publics ;
 reçoit des acteurs concernés, copie de toute la documentation nécessaire à la réalisation de ses missions.

En matière de contrôle de la passation et de contrôle externe de l'exécution des marchés des entreprises publiques, le MINMAP :

procède avec le concours de ses services compétents, à des contrôles périodiques ou inopinés sur les marchés en cours d'exécution, en vue notamment de s'assurer du respect des clauses du marché et des règles de l'art ;
 effectue des contrôles à posteriori pour analyser le bon comportement d'un ouvrage ou d'une fourniture sous garantie ;
 adresse au conseil d'administration une copie de ses rapports périodiques sur le contrôle de l'exécution des marchés passés par les entreprises publiques ;
 fait le suivi et le contrôle périodique des marchés des entreprises publiques aux fins d'évaluation de la qualité de la passation et d'exécution des prestations ;
 reçoit des acteurs concernés, une copie de toute la documentation générée par l'exécution des prestations.

En tant qu'Autorité chargée des Marchés Publics, le Ministre chargé des marchés publics organise et veille au bon fonctionnement du système des marchés publics. A ce titre il :

signe les textes d'application du Code des Marchés Publics ;
 prononce les sanctions des auteurs de mauvaises pratiques et des litiges résultants des marchés publics, ainsi que des désaccords entre les agents publics ;
 dispose de pouvoirs en matière d'autorisation de procédures exceptionnelles ;
 peut en tant que de besoin s'autosaisir pour sanctionner une procédure.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

De manière générale, l'année 2021 a été fortement marquée par l'alignement des programmes du MINMAP à la SND 30. Chose qui s'est faite par l'élaboration du Cadre Stratégique des Performances du ministère avec entre autres des nouveaux indicateurs de suivi de la performance du MINMAP, et aussi, de l'opérationnalisation progressive du dispositif de suivi - évaluation. De façon spécifique l'exécution a été influencée par la persistance de la COVID-19, entraînant le maintien des mesures de distanciation, notamment : organisation des réunions hybrides (présentielle et visioconférence) de coordination, mise en place d'un système de rotation des personnels, organisation de certaines cérémonies en ligne à l'exemple de la conférence annuelle des responsables etc. Comme autre fait, l'on peut noter la persistance des crises sécuritaires et humanitaire dans certaines régions (Nord-Ouest, Sud-ouest, Extrême - Nord, Est) et la poursuite de la mise en œuvre des mesures et actions utiles favorisant leur résolution. Le tableau suivant présente l'exécution du budget des programmes du ministère.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Tableau : bilan technique des actions en 2021

<i>Programme 715 : Amélioration de l'administration du système des marchés publics</i>							
<i>Intitulé des actions</i>	<i>Objectif</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Baseline 2020</i>	<i>Cibles visées en 2021</i>	<i>Résultats obtenus en 2021</i>	<i>Écarts observés</i>	<i>Commentaires</i>
Action1 : ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Mettre en place les organes du système des marchés publics	Niveau de mise en place des organes prévus par le Code des marchés publics	70%	100%	90%	10%	Création et constatation de commissions de passation des marchés auprès des conseils régionaux et d'autres structures

Action2 : PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics	Taux des marchés publics programmés en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage	100%	100%	100%	0%	<ul style="list-style-type: none"> • Production à date des journaux de projets par le MINEPAT ; • Accompagnement des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués à la « programmation en ligne » ; • Elaboration des avant-projets de JPM et PPM ; • Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national du 14 au 18 décembre 2020 ;
---	---	--	------	------	------	----	--

							<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation.
--	--	--	--	--	--	--	---

Action 3 RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics	Taux (%) des marchés passés sans recours fondés	99%	99%	99,93%	0,93%	<ul style="list-style-type: none"> renforcement de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics à travers l'intensification des activités de la cellule y dédiée, qui a procédé systématiquement à des investigations à la suite des dénonciations écrites ou orales aussi bien au niveau de la passati
--	--	---	-----	-----	--------	-------	---

							<p>on que dans la phase d'exécution des marchés publics</p> <ul style="list-style-type: none"> la tenue régulière des sessions des commissions Centrales de contrôle des marchés
--	--	--	--	--	--	--	---

Programme 716 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

<i>Intitulé des actions</i>	<i>Objectif</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Baseline</i>	<i>Cibles visées en 2021</i>	<i>Résultats obtenus en 2021</i>	<i>Écarts observés</i>	<i>Commentaires</i>
Action1 : Contrôle de la passation des marchés des approvisionnements et des services	Assurer la conformité et la cohérence entre les DAO et la qualité des marchés passé	Nombre de rapport de suivi produit annuellement	3	4	1	3	Insuffisance des moyens de contrôle de la passation

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action2 : Contrôle externe de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services	Améliorer le rapport qualité-prix des prestations réalisées	Taux des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques	90	90	81,96	8,04%	Ces résultats qui restent à améliorer ont été obtenus dans un contexte de travail marqué par plusieurs difficultés rencontrées par les contrôleurs au bureau et sur le terrain
---	---	---	----	----	-------	-------	--

Programme 717 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS							
Intitulé des actions	Objectif	Indicateurs	Baseline	Cibles visées en 2021	Résultats obtenus en 2021	Écarts observés	Commentaires
Action1 : COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance	100%	100%	95%	5%	RAS
Action2 : ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP	Documents de planification et de programmation financière produits annuellement dans les délais	4	4	4	0	RAS
Action 3 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	Assurer la bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	3	3	3	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 4 : CONSEIL JURIDIQUE	Veiller au respect de lois et engagements et à la représentation du MINMAP en justice	Nombre projets de texte et de mémoire en défense élaborés par an	4	4	3	1	RAS
Action 5 : DEVELOPP EMENT DU SYSTEME D'INFORMA TION STATISTIQU E	Produire et mettre à disposition des statistiques sur les marchés publics	Nombre de rapports statistiques produits annuellement au Ministère	4	4	4	0	RAS
Action 6 : DEVELOPP EMENT DES TIC	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie du développement des TIC	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	55	55	55	0	RAS
Action 7 : AMELIORAT ION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipement adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	60	60	55	5%	RAS
Action 08 DEVELOPP EMENT DES RESSOURC ES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines	Taux de mise en place du cadre organique	85	80	80	0	RAS
Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre de rapports de mission produits annuellement	4	4	2	2	RAS
Action 10 COMMUNIC ATION ET RELATION PUBLIQUE	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	14	14	14	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 11 GESTION DES RESSOURC ES DOCUMENT AIRES	Améliorer la gestion des ressources documentair es	Volumétrie des documents traités	1000	1000	1247	247	RAS
--	--	---	------	------	------	-----	-----

Programme 718 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES

Intitulé des actions	Objectif	Indicateurs	Baseline	Cibles visées en 2021	Résultats obtenus en 2021	Écarts observés	Commentaires
Action1 : CONTROLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	Améliorer le niveau d'exécution des marchés des infrastructure s	Nombre de rapport de suivi produit annuellemen t	3	4	2	2	Insuffisance des moyens de contrôle de la passation
Action2 : CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTIO N DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	Assurer la bonne exécution des marchés dans le respect des dispositions contractuelle s	Taux des marchés exécutés dans le respect des spécificatio ns techniques	70	95	35,46	59,54%	Insuffisance des moyens logistiques, matériels et financiers

BILAN TECHNIQUE DES PROGRAMMES A MIS PARCOURS 2022

Intitulé des Programmes	Objectif	Indicateurs	Baseline 2021	Cibles visées en 2022	Résultats obtenus a mis parcours 2022	Ecarts observés	Commentaires
AMELIORAT ION DE L'ADMINIST RATION DES MARCHES PUBLICS	Assurer le bon fonctionnem ent du système des marchés publics	Proportion des marchés programmés exécutés	100%	100%	15,7%	RAS	RAS

		Proportion des marchés publics passés dans un délai inférieur à 5 mois	83,5%	100	78%	RAS	RAS
		Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré	10,5%	6	5,11%	RAS	RAS
		Proportion des femmes membres des Commissions de passation des marchés					
		Proportion des produits locaux dans les marchés réceptionnés					
RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	Intensifier les contrôles externes des marchés des approvisionnements et des services	Proportion des marchés d'approvisionnements et des services contrôlés	45,92%	100%	40%		
RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES	Intensifier les contrôles externes des marchés des infrastructures	Proportion des marchés des infrastructures contrôlés	60,3%	100%	30%		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

GOUVERNA NCE ET APPUI INSTITUTIO NNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	Améliorer la performance des services	Taux de réalisation des activités budgétisées	90%	100			
---	---	--	-----	-----	--	--	--

BILAN TECHNIQUE DES ACTIONS A MI-PAROURS 2022

<i>Programme 027 : AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES MARCHES PUBLICS</i>							
<i>Intitulé des actions</i>	<i>Objectif</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Baseline 2021</i>	<i>Cibles visées en 2022</i>	<i>Résultats obtenus a mis parcours 2022</i>	<i>Ecart observés</i>	<i>Commentaires</i>
ORGANISAT ION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Mettre en place l'organisation du système des marchés publics	Proportion des organes prévues mis en place	66,66%	90	68%		
PROGRAM MATION DES MARCHÉS PUBLICS	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics	Proportion des marchés publics programmés	100%	90%	90,9%		
RENFORCE MENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics	Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées		30	1.86%		
		Nombre de marché passé en ligne	93	200	110		

Programme 028 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

Intitulé des actions	Objectif	Indicateurs	Baseline 2021	Cibles visées en 2022	Résultats obtenus a mis parcours 2022	Ecart observés	Commentaires
CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	Intensifier les contrôles de la passation des marchés des approvisionnements et des services	Proportion des marchés des approvisionnements et des services ayant fait l'objet d'un contrôle de la passation		50%			
CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	Intensifier les contrôles externes de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services	Proportion des marchés des approvisionnements et des services ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution		50%	30%		

Programme 029 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES

Intitulé des actions	Objectif	Indicateurs	Baseline 2021	Cibles visées en 2022	Résultats obtenus a mis parcours 2022	Ecart observés	Commentaires
CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES	Intensifier les contrôles de la passation des marchés des infrastructures	Proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle de la passation		60%	45%		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES	Intensifier les contrôles externes de l'exécution des marchés des infrastructures	Proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution		60%	15%		
---	---	--	--	-----	-----	--	--

Programme 030 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

Intitulé des actions	Objectif	Indicateurs	Baseline 2021	Cibles visées en 2022	Résultats obtenus à mis parcours 2022	Ecart observés	Commentaires
COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an		39	20		
ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	3		
AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail	55%	60%			

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

DEVELOPP EMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	55%	60%	57%		
CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Nombre de textes élaborés par an dans les délais	3	5	3		
GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Volumétrie des documents traités	1247 metre-linéaires	2000 metre-linéaires	658 metre-linéaires		
SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à la disposition des acteurs, des statistiques et des indicateurs de performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produit selon les normes d'assurance qualité	0	70	84		
GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	Assurer la bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	3	3	3		
COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	14	15	11		

■ 3.2. BILAN FINANCIER

BILAN FINANCIER GLOBAL 2021

	Montant révisé	Montant ordonnancé	Taux d'exécution
Budget de Fonctionnement	13 064 417 165	10 973 488 046	84
Budget d'investissement	740 000 000	730 983 763	98,78
Budget Total	13 804 417 165	11 704 471 809	84,79

Bilan financier en investissement 2021

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution			
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paiements (CP)	Taux CP (%)	
Programme 717 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	740 000 000	740 000 000	740 000 000	740 000 000	730 983 763	730 983 763	98,78	
Action7 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	740 000 000	740 000 000	740 000 000	740 000 000	730 983 763	730 983 763	98,78	

Bilan financier en fonctionnement 2021

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution		
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paiements (CP)	Taux CP (%)
Programme 715 : AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES MARCHES PUBLICS	2 711 985 000	2 711 985 000	2 573 810 187	2 573 810 187	2 574 661 981	2 574 661 981	100
Action1 : ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	988 500 000	988 500 000	978 900 140	978 900 140	978 899 718	978 899 718	100
Action2 : PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	245 585 000	245 585 000	191 708 000	191 708 000	192 688 892	192 688 892	100
Action3 : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION	1 477 900 000	1 477 900 000	1 403 202 047	1 403 202 047	1 403 073 371	1 403 073 371	99,99
Programme 716 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	1 754 700 000	1 754 700 000	1 232 921 815	1 232 921 815	964 192 384	964 192 382	78,2

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action1 : CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES APPROVISI ONNEMENT S ET DES SERVICES	1 405 000 000	1 405 000 000	953 161 815	953 161 815	813 244 515	813 244 515	85,32
Action2 : CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTIO N DES MARCHES DES APPROVISI ONNEMENT S GENERAUX ET DES SERVICES	349 700 000	349 700 000	279 760 000	279 760 000	150 947 869	150 947 867	53,96
Programme 717 : GOUVERNA NCE ET APPUI INSTITUTIO NNEL DANS LE SOUS- SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	7 230 315 000	7 230 315 000	6 581 254 030	6 581 254 030	5 987 960 450	6 561 406 328	99,70
Action1 : COORDINA TION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	444 200 000	444 200 000	399 560 000	399 560 000	399 430 073	399 430 073	99,97
Action2 : ETUDES STRATEGIQ UES ET PLANIFICAT ION	8 000 000	8 000 000	10 900 000	10 900 000	10 899 999	10 899 999	100

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action3 : GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	4 777 405 000	4 777 405 000	4 750 370 750	4 750 370 750	4 815 613 755	3 611 445 205	76
Action4 : CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	22 500 000	22 500 000	27 000 000	27 000 000	26 975 000	26 975 000	99,91
Action5 : DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE	37 000 000	37 000 000	29 600 000	29 600 000	29 599 999	29 599 999	100
Action6 : DEVELOPPEMENT DES TIC	224 000 000	224 000 000	219 200 000	219 200 000	218 993 368	218 993 368	99,91
Action7 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	136 750 000	136 750 000	28 817 165	28 817 165	14 789 144	14 789 144	51,32
Action8 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1 389 960 000	1 389 960 000	980 884 915	980 884 915	900 053 245	900 053 245	91,76
Action9 : CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	76 000 000	76 000 000	43 800 000	43 800 000	43 494 966	43 494 966	99,3
Action10 : COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	96 750 000	96 750 000	76 721 200	76 721 200	14 394 977	14 394 977	99,97

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action11 : GESTION DES RESSOURC ES DOCUMENT AIRES	18 000 000	18 000 000	14 400 000	14 400 000	14 394 977	14 394 977	99,97
Programme 718 : RENFORCE MENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	2 048 000 000	2 048 000 000	2 676 431 133	2 676 431 133	2 329 147 731	2 150 162 730	80
Action1 : CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	1 225 000 000	1 225 000 000	2 025 116 133	2 025 116 133	1 859 777 758	1 859 777 758	91,84
Action2 : CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTIO N DES MARCHÉS DES INFRASTRU CTURES	823 000 000	823 000 000	651 315 000	651 315 000	469 369 973	290 384 972	44,58

BILAN FINANCIER GLOBAL AU 20 OCTOBRE 2022

	Montant révisé	Montant ordonnancé	Taux d'exécution (%)
Budget de Fonctionnement	12 838 050 000	5 961 624 362	46,44
Budget d'investissement	889 134 499	652 200 000	73,35
Budget Total	13 727 184 499	6 613 824 362	48,18

Bilan financier en investissement au 20 octobre 2022

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution		
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paiements (CP)	Taux CP (%)
PROGRAMME: AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES MARCHES PUBLICS	883 000 000	883 000 000	889 134 499	889 134 499	810 366 045	652 200 000	73,35
Action3 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	883 000 000	883 000 000	889 134 499	889 134 499	810 366 045	652 200 000	73,35

Bilan financier en fonctionnement au 20 octobre 2022

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution		
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paiements (CP)	Taux CP (%)
Programme 027 : AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES MARCHES PUBLICS	1 912 510 000	776 506 692	668 007 741	34,93			

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action1 : ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	59 500 000	59 500 000	59 500 000	59 500 000	25?397?407	20 297 408	34,11
Action2 : PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	104 550 000	104 550 000	104 550 000	104 550 000	104 550 000	29?750?000	28,46
Action3 : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	1 748 460 000	1 748 460 000	1 748 460 000	1 748 460 000	646 559 285	617 960 333	35,34
Programme 028 : RENFORCEMENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	1 818 440 000	1 818 440 000	1 818 440 000	1 818 440 000	837 920 616	820 248 283	45,11
Action1 : CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	1 539 725 000	1 539 725 000	1 545 764 950	1 545 764 950	583 231 779	574 483 343	37,16

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action2 : CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTIO N DES MARCHES DES APPROVISI ONNEMENT S GENERAUX ET DES SERVICES	278 715 000	278 715 000	272 675 050	272 675 050	254 688 837	245 764 940	90,13
Programme 029 : RENFORCE MENT DU CONTROLE EXTERNE DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	1 410 204 150	1 410 204 150	1 410 204 150	1 410 204 150	474 026 330	429 975 308	30,49
Action1 : CONTRÔLE DE LA PASSATION DES MARCHES DES INFRASTRU CTURES	1 119 675 000	1 119 675 000	1 310 225 000	1 310 225 000	399 387 443	392 976 448	29,99
Action2 : CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTIO N DES MARCHÉS DES INFRASTRU CTURES	290 529 150	290 529 150	99 979 150	99 979 150	74 638 887	36 998 860	37,01

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme 030 : GOUVERNA NCE ET APPUI INSTITUTIO NNEL DANS LE SOUS- SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	7 648 895 850	7 648 895 850	7 696 895 850	7 696 895 850	4 324 514 676	4 043 393 030	52,53
Action1 : COORDINA TION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	584 960 000	584 960 000	584 960 000	584 960 000	547 865 093	433 822 089	74,16
Action2 : ETUDES STRATEGIQ UES ET PLANIFICAT ION	22 100 000	22 100 000	22 100 000	22 100 000	22 049 994	22 049 994	99,77
Action3 : AMELIORAT ION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURC ES HUMAINE	1 472 265 000	1 472 265 000	1 520 265 000	1 520 265 000	396 686 933	391 637 038	25,76
Action4 : DEVELOPP EMENT DES TIC	66 550 000	66 550 000	66 550 000	66 550 000	65 659 199	26 760 000	40,21
Action5 : CONSEIL ET ASSISTANC E JURIDIQUE	36 550 000	36 550 000	36 550 000	36 550 000	31 519 371	23 290 121	63,72

Action6 : GESTION DES RESSOURC ES DOCUMENT AIRES	21 250 000	21 250 000	21 250 000	21 250 000	21 212 143	14 420 000	67,86
Action7 : SYSTEME D'INFORMA TION ET PRODUCTI ON STATISTIQU E	78 200 000	78 200 000	86 700 000	86 700 000	73 174 923	54 699 990	63,09
Action8 : GESTION BUDGETAIR E ET FINANCIER E	5 333 020 850	5 333 020 850	5 324 520 850	5 324 520 850	3 132 362 056	3 042 728 834	57,15
Action9 : COMMUNIC ATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	34 000 000	34 000 000	34 000 000	34 000 000	33 984 964	33 984 964	99,96

■ 3.3. PERSPECTIVES

Dans le cadre du **Programme 027 « Administration du système des marchés publics »**, il s'agira d'assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics en mettant l'accent sur :

- la catégorisation des entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics afin que les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués puissent réserver l'accès à certains marchés de travaux aux entreprises d'une certaine catégorie ;
- la finalisation et la mise en œuvre de l'ensemble des textes d'application du Code des Marchés Publics ;
- la vulgarisation du Code des Marchés Publics ainsi que ses textes d'application auprès des acteurs des marchés publics ;
- la poursuite de l'accompagnement des Maîtres d'Ouvrage et des Maîtres d'Ouvrage Délégués dans la maturation des projets ;
- le suivi de l'opérationnalisation des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) qui relèvent des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués ;
- la poursuite de l'exploitation de la plateforme COLEPS (Cameroon Online E-Procurement System) avec pour objectif de passer, par voie électronique, au moins **60%** des marchés des Maîtres d'Ouvrage et des Maîtres d'Ouvrage Délégués pilotes

contre **50%** en 2022 ;
 la vulgarisation et l'intensification de la formation des formateurs et des acteurs à l'utilisation du système COLEPS ;
 la poursuite de la vulgarisation du nouveau cadre de rémunération des acteurs des marchés publics avec la mise en œuvre de la phase pilote du Paiement Basé sur la Performance (PBF).

Concernant le **Programme 028 « Programmation et suivi des marchés publics »**, le Ministère des Marchés Publics entend procéder :

- au renforcement du dispositif d'anticipation en 2022 de la programmation des marchés publics de l'exercice 2023 afin de permettre le lancement des consultations dès le mois de janvier 2023 et l'attribution de tous les marchés au plus tard au mois d'avril 2023 ; ce qui devrait réserver les huit autres mois de l'année à l'exécution et au contrôle de ces marchés ;
- à la consolidation de la programmation en ligne des marchés publics à travers l'utilisation de la plateforme COLEPS afin d'assurer l'élaboration et la mise à jour périodique par les Maîtres d'ouvrage et les Maîtres d'ouvrage Délégués, des Journaux de programmation des marchés publics ;
- à la vulgarisation des procédures et des modèles-types de programmation des marchés publics en cohérence avec la programmation budgétaire infra-annuelle ;
- au renforcement du suivi-évaluation de la mise en œuvre des Plans de Passation des Marchés à travers la poursuite de la mise en place effective des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
- à l'amélioration de la qualité de la passation.

Pour ce qui est du **Programme 029 « Contrôle externe de l'exécution des marchés publics »**, le Ministère des Marchés Publics entend procéder :

- au renforcement du dispositif de contrôle externe des marchés publics ;
- à la vérification par des contrôles inopinés, de l'effectivité et de la qualité des prestations réalisées et réceptionnées ;
- au contrôle à posteriori des prestations réalisées ;
- à l'apposition du visa sur le décompte définitif ou sur la dernière facture des prestations réceptionnées.

Pour le **Programme 030 « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des marchés publics »**, il sera question de :

- finalisation de l'implémentation de la phase 2 du projet e-procurement;
- la mise en place d'une unité de gestion du projet E-procurement ;
- l'intensification de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics ;
- la mise en service des bâtiments de la Délégation Régionale du Sud-Ouest et des Délégations Départementales du Mayo-Sava et de la Lékié ; et renouvellement des équipements des services centraux et déconcentrés ;
- l'amélioration du cadre de travail des services centraux ;
- la réhabilitation de certains bâtiments des services centraux et déconcentrés;
- la numérisation des archives du MINMAP;
- la poursuite des travaux de construction des bâtiments des Délégations Régionales de l'Ouest et de l'Extrême-Nord et de la Délégation Départementale du Dja-et-Lobo.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

OBJECTIF STRATEGIQUE : Améliorer la gouvernance économique et financière		
PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR
PROGRAMME 027 : ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics	Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré
		Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées
PROGRAMME 028 : PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la programmation et à la bonne passation des marchés publics	Proportion des marchés programmés exécutés
		Proportion des marchés publics passés dans un délai inférieur à 5 mois
PROGRAMME 029 : CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la qualité des prestations réalisées	Proportion des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques
PROGRAMME 030 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	Améliorer la performance des services	Taux de réalisation des activités budgétisées

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 027

ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Mettre en place l'organisation du système des marchés publics	Proportion des organes prévues mis en place	90	100	Décision du MINDEL/MINMA P de création des Commission de passation des marchés ; Décision MINDEL/MINMA P de création et de mise en place des organes
03	RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics	Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées		25	RAPPORT d'activité du MINMAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 028

PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
03	PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics	Proportion des marchés publics programmés	88	100	RAPPORT DE PROGRAMMATION
04	SUIVI DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations	Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations	83,5	90	RAPPORT D'ACTIVITE DU MINMAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 029

CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	Intensifier les contrôles externes de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services	Proportion des marchés des approvisionnements et des services ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	42,25	40	RAPPORT DE CONTROLE
02	CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES	Intensifier les contrôles de l'exécution des marchés des infrastructures	Proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	42,26	40	RAPPORT DE CONTROLE

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 030

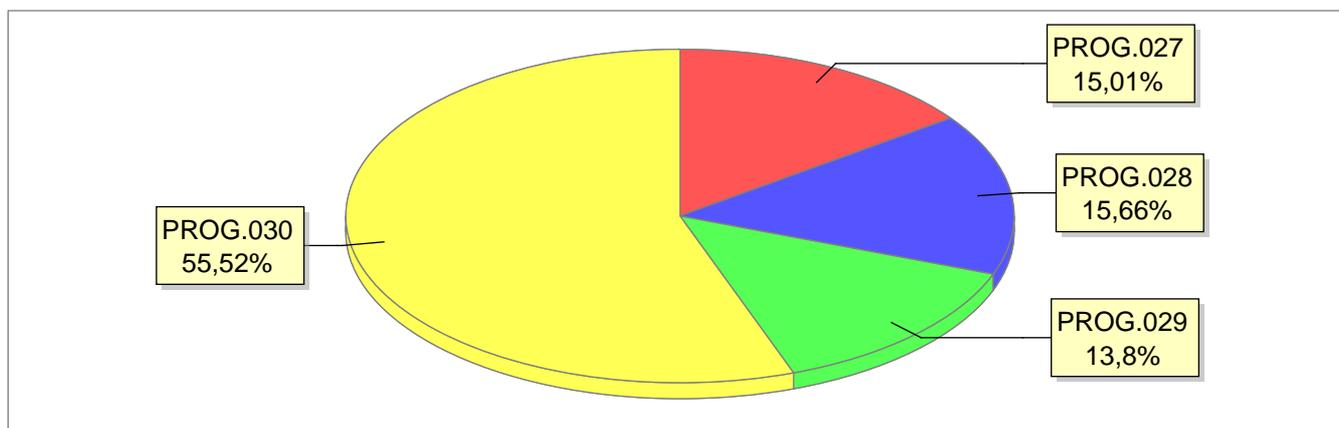
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	11	23	Comptes rendus des sessions de dialogue de gestion stratégique
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	DOCUMENT STRATEGIQUE DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION
03	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail	40	63	RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DAG
05	DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	55	63	RAPPORT DE MISSION DE CONTRÔLE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Nombre de textes élaborés par an dans les délais	3	5	RAPPORT DE MISSION
07	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Volumétrie des documents traités	1 247	2 000	RAPPORT D'ACTIVITE
08	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à la disposition des acteurs, des statistiques et des indicateurs de performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produit selon les normes d'assurance qualité	80	90	RAPPORT D'AUDIT DE LA QUALITE DES DONNEES STATISTIQUES
09	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	Assurer la bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	3	3	DOCUMENTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS
10	COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	13	15	RAPPORT D'ACTIVITES

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

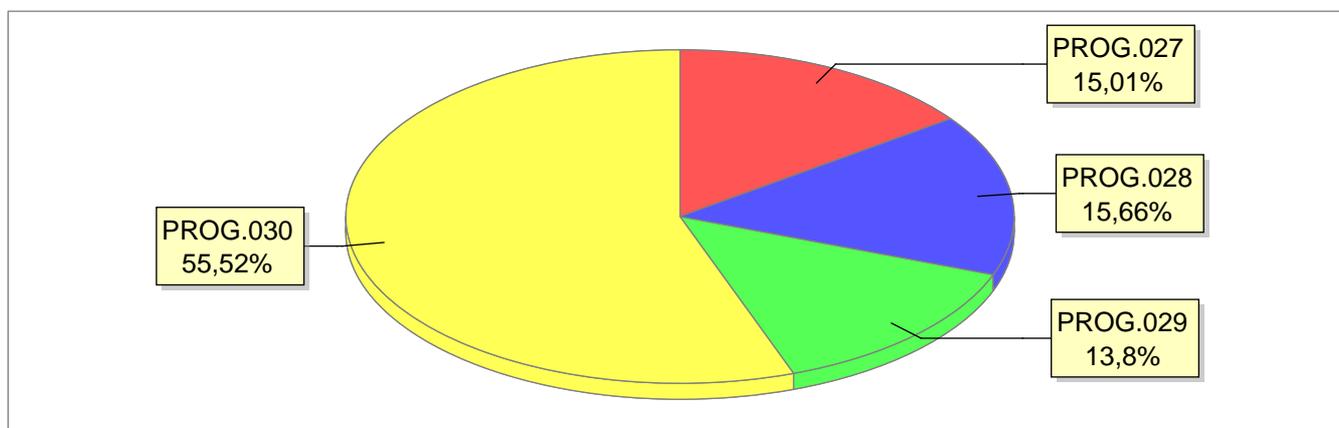
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
027 ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	2 120 860 000	2 120 860 000	0	0	2 120 860 000	2 120 860 000
028 PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	2 213 000 000	2 213 000 000	0	0	2 213 000 000	2 213 000 000
029 CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	1 950 360 000	1 950 360 000	0	0	1 950 360 000	1 950 360 000
030 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	6 843 780 000	6 843 780 000	1 000 000 000	1 000 000 000	7 843 780 000	7 843 780 000
TOTAL	13 128 000 000	13 128 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	14 128 000 000	14 128 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 027

ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES
PUBLICS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CHRISTOPHE PALDOU

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

A travers le Programme 027, dénommé « **Administration du système des Marchés Publics** », le MINMAP entend assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics en maintenant la Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré en dessous du seuil de 10% conformément aux standards internationaux et en ramenant la proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées à 20%. A cet effet, il s'agira de mettre en œuvre deux (02) actions à savoir : Action 1 : Organisation du système des Marchés Publics et, Action 2 : Renforcement de la qualité du système des Marchés Publics.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré	%	2021	10,5	2023	7

PROGRAMME 027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGMI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DMTR, DMAI, DMBEC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	NOMBRE DE MARCHES PASSES SUIVANT LA PROCÉDURE DE GRÉ A GRÉ/NOMBRE DE MARCHES PASSES	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 10,5%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: <10%
	Année: 2024	Valeur: <10%
	Année: 2025	Valeur: <10%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT DE SUIVI DES PLANS DE PASSATION	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGMI, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'utilisation de la procédure de gré à gré pour la passation des marchés est satisfaisante lorsque la proportion est inférieure à 10%	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

ACTION 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

Pour cette action dédiée à l'organisation du système des marchés publics, le MINMAP entend mettre en place l'organisation du système des marchés publics de manière à faire passer la Proportion des organes prévues de 90% en 2021 à 100% en 2023. A cet effet, il procédera à : l'élaboration des textes relatifs au code des Marchés Publics, la Mise en place des organes et suivi des activités des organes du système des marchés publics et l'autorisation des procédures exceptionnelles et dérogatoires.

OBJECTIF 1. Mettre en place l'organisation du système des marchés publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des organes prévues mis en place	%	2021	90	2023	100

ACTION 03

RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

En ce qui concerne l'action dédiée au renforcement de la qualité du système des marchés publics, le MINMAP assurera la bonne attribution des Marchés Publics. Il s'agira de réduire la proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées à 20% et de porter le nombre de marchés passés en ligne à 200 en 2023. A cet effet, il s'attellera à : l'accompagnement des acteurs à la passation en ligne des marchés publics via COLEPS, l'examen des dossiers d'arbitrage soumis à l'Autorité chargée des Marchés Publics, la formulation à l'Autorité chargée des Marchés Publics des propositions des mesures correctives des défauts identifiés dans la passation des marchés, la contribution à la formation des acteurs de la passation et la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de passation des Marchés Publics et la participation à la maturation des projets des Maîtres d'Ouvrage.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne attribution des Marchés Publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées	%	2021	0	2023	25

PROGRAMME 027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des organes prévues mis en place	
Objectif	Mettre en place l'organisation du système des marchés publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	01 - ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'organe mis en place/Nombre d'organes prévus	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90%
	Année: 2024	Valeur: 95%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Textes signés par le MINDEL/MINMAP	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAJ, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Si la proportion est inférieure à 100%, la mise en place des organes est à améliorer.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées	
Objectif	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	027 - ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGMI, DGMAS, DGCMP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés dont la procédure a été sanctionné / Nombre de marchés programmés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: ND
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30%
	Année: 2024	Valeur: 20%
	Année: 2025	Valeur: 10%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MINMAP	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGMI, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	La conformité de la procédure à la réglementation : bonne (proportion inférieure à 25%), assez bonne (proportion supérieure à 25% et inférieure à 50%), moyenne (proportion égale à 50%), faible (proportion supérieure à 50% et inférieure à 75%), très faible (proportion supérieure à 75% et inférieure à 100%).	
5) Commentaires		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ORGANISATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	21 900 000	21 900 000	0	0	21 900 000	21 900 000
03	RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	2 098 960 000	2 098 960 000	0	0	2 098 960 000	2 098 960 000
TOTAL		2 120 860 000	2 120 860 000	0	0	2 120 860 000	2 120 860 000

7. PROGRAMME 028

**PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES
PUBLICS**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre du Programme 028, dénommé « **Programmation et suivi des marchés publics** », il s'agira de veiller à la programmation et à la bonne passation des marchés publics. Ainsi, le MINMAP mettra en œuvre deux (02) actions à savoir : Action 1 : Programmation des marchés publics; Action 2 : Suivi des marchés publics.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la programmation et à la bonne passation des marchés publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés programmés exécutés	%	2021	60	2023	60

PROGRAMME 028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés programmés exécutés	
Objectif	Veiller à la programmation et à la bonne passation des marchés publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGMAS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DMAG, DMSPI, BCCMAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des marchés des approvisionnements et des services contrôlés/ Nombre total des marchés des approvisionnements et des services passés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT DE CONTRÔLE	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGMAS, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité du contrôle externe des marchés des approvisionnements et services	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 03: PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS

ACTION 04: SUIVI DES MARCHES PUBLICS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au regard de ses missions régaliennes contenues dans le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), réitéré par les dispositions du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018, et en droite ligne des objectifs fixés par la SND30, le MINMAP à travers ce programme veille à la programmation exhaustive et au suivi régulier des marchés publics.

A ce titre, en ce qui concerne la programmation des marchés publics, qui est du reste une exigence réglementaire à satisfaire par l'ensemble des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués (MO/MOD), il est question d'accompagner ces MO/MOD, tout au long du processus de préparation ou d'adoption des budgets, dans la planification annuelle des opérations de passation et d'exécution des marchés publics à travers l'élaboration « en ligne » sur la plateforme COLEPS des avant-projets de Plans de Passation et d'Exécution des Marchés (PPM) et de Journaux de Programmation des Marchés (JPM). Cet accompagnement permet non seulement de s'assurer du niveau de maturité des projets et de la disponibilité de financement avant le lancement de toute consultation, mais aussi de la rationalité et de la faisabilité des plans de charge des différents acteurs. A cet effet, des Conférences de programmation des marchés publics sont organisées au mois de Décembre de l'année n-1 aux fins de validation et de consolidation desdits documents de planification, afin de les rendre disponibles et exécutoires dès le 1^{er} Janvier de l'année n avec au préalable la large diffusion et publication des Journaux de programmation, lesquels feront l'objet de mises à jour périodiques à l'initiative des MO/MOD et en liaison avec le MINMAP. Le MINMAP procèdera également à la consolidation périodique de la programmation actualisée des marchés des Entreprises Publiques, après approbation par leur Conseil d'Administration. Le MINMAP s'attellera également à implémenter les nouveaux modèles-types de PPM élaborés dans le cadre des travaux de mise en cohérence de la programmation des marchés publics avec la programmation budgétaire infra-annuelle, de concert avec le MINFI et le MINEPAT. Cette activité de programmation des marchés publics contribue in fine à l'optimisation de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, de manière à permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de son programme économique, notamment à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la réalisation des projets programmés qui devraient être exécutés dans les délais et coûts prévus.

Pour ce qui est du suivi des marchés publics, cette activité repose essentiellement sur la programmation des marchés publics et constitue ainsi un instrument de pilotage du système des marchés publics, pour l'information régulière des décideurs, en l'occurrence l'Autorité chargée des Marchés Publics. Elle rend compte à cet effet de la performance des acteurs

intervenant dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics. Pour ce faire, dans un premier temps, le MINMAP procédera au suivi-évaluation trimestriel de la mise en œuvre des Plans de Passation et d'Exécution des Marchés (PPM) ; tout en relevant les difficultés rencontrées et les solutions adoptées ou envisagées. Un suivi spécifique des procédures exceptionnelles de gré à gré et dérogatoires de régie est également opéré dans ce cadre, couplé au calcul des délais moyens de passation des marchés publics. Dans un second temps, un point d'orgue particulier sera accordé au suivi de la qualité de la passation des marchés publics conformément à la réglementation en vigueur, ainsi qu'au suivi de la conformité des opérations de réception et de recettes techniques. Ce faisant, cette activité de suivi des marchés publics contribue in fine à l'atteinte des objectifs de la SND30 par le renforcement de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 03

PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de la programmation des marchés publics, le MINMAP entend veiller à la programmation exhaustive des marchés publics de façon à faire passer la proportion des marchés publics programmés de 88% en 2020 à 90% en 2022. A cet effet, il procédera à : l'accompagnement des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués à la « programmation en ligne » et à l'élaboration des avants projets de JPM et PPM, l'organisation des Conférences de programmation des marchés publics, la Consolidation des mises à jour des plans de passation des marchés et le Suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans de passation des marchés.

OBJECTIF 1. Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés publics programmés	%	2021	88	2023	100

ACTION 04

SUIVI DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF 1. Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations	%	2021	83,5	2023	90

PROGRAMME 028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés publics programmés	
Objectif	Veiller à la programmation exhaustive des marchés publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	03 - PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPSMP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DSI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés programmés/Nombre de marchés identifiés dans les budgets des MO/MOD	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 88%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90%
	Année: 2024	Valeur: 95%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Document de synthèse de la programmation des marchés publics	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPSMP, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne prend en compte que les projets dont les financements sont communiqués par les MO/MOD.	
Modalités d'interprétation	Ce taux traduit le ratio des marchés effectivement programmés par rapport à ceux identifiés ou recensés en début et tout au long de l'exercice budgétaire.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations	
Objectif	Veiller à la qualité de la passation des marchés publics et à l'effectivité des réalisations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	028 - PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	04 - SUIVI DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	QUANTITATIVE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés objet du suivi de la qualité divisé par le nombre de marchés signés et notifiés	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITE DU MINMAP	
Mode de collecte des données	Revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGMAS, DGMI, DPSMP	
Vérification/ Validation des données	DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Si l'indicateur est supérieur ou égal à 70%, l'on considère que le suivi de la qualité de la passation est satisfaisant	
5) Commentaires		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
03	PROGRAMMATION DES MARCHÉS PUBLICS	1 346 600 000	1 346 600 000	0	0	1 346 600 000	1 346 600 000
04	SUIVI DES MARCHES PUBLICS	866 400 000	866 400 000	0	0	866 400 000	866 400 000
TOTAL		2 213 000 000	2 213 000 000	0	0	2 213 000 000	2 213 000 000

8. PROGRAMME 029

**CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES
MARCHES PUBLICS**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre du Programme 029, dénommé "**Contrôle externe de l'exécution des marchés**", Il s'agira de veiller à l'effectivité et à la qualité des prestations réalisées. Ainsi, le MINMAP mettra en œuvre deux (02) actions à savoir : Action 1 : Contrôle externe de l'exécution des Approvisionnements et services ; Action 2 : Contrôle externe de l'exécution des marchés des infrastructures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la qualité des prestations réalisées

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques	%	2021	42,3	2023	50

PROGRAMME 029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques	
Objectif	Veiller à la qualité des prestations réalisées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCMP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGMI, DGMAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	QUANTITATIVE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés exécutés suivants les spécifications techniques divisé par le nombre des marchés contrôlés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: NA
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité du MINMAP	
Mode de collecte des données	Revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGCMP	
Vérification/ Validation des données	DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Si le taux est supérieur ou égal à 90%, on peut considérer que les marchés s'exécutent globalement suivant les spécifications techniques	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

ACTION 02: CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au regard de la situation des années antérieures, des défis à relever au cours de l'exercice 2023, le Ministère des Marchés Publics intensifiera le contrôle externe de l'exécution des marchés publics. A travers un contrôle régulier et efficace, le MINMAP vérifiera que les MO/MOD accordent la priorité aux Appels d'Offres nationaux et intègrent facilités offertes dans le cadre des Appels d'offres internationaux, dans les procédures lancées par eux, l'objectif étant de promouvoir l'accès des PME et PMI à la commande publique. Un accent particulier sera porté sur le contrôle externe de l'exécution des Grands Projets de première génération en vue leur achèvement et de leur mise en service et l'application par le Co-contractant de l'administration des dispositions contractuelles relatives aux approches Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) et Contenu Local dans l'exécution des marchés.

Une attention particulière sera focalisée sur la bonne exécution de tous les marchés dans le respect des cahiers des charges. Ainsi, le MINMAP mettra un accent sur la collecte des contrats auprès des MO/MOD en vue du contrôle des prestations y afférentes. Aussi, toutes les étapes de la phase de passation et du processus d'exécution physico-financière des marchés seront contrôlées dans le respect des dispositions du Code des Marchés Publics et des différentes circulaires. Par ailleurs, la lutte contre les mauvaises pratiques dans la passation des marchés et les projets abandonnés ou mal exécutés sera renforcée. Le contrôle de la passation s'intéressera également au respect des délais de procédures afin d'encadrer la durée de traitement des dossiers.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES

S'agissant de l'action dédiée au contrôle externe de l'exécution des marchés des approvisionnement et services, le MINMAP intensifiera les contrôles externes de l'exécution des marchés des approvisionnement et services. Il sera question de porter la proportion des marchés des approvisionnement et services ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution à 40% en 2023. A cet effet, il s'attellera au : contrôle sur pièces (CSP) de l'exécution des marchés des infrastructures ; contrôle sur le terrain (CST) de l'exécution des marchés des infrastructures ; et, contrôle des réceptions et des recettes techniques des marchés des

infrastructures.

OBJECTIF 1. Intensifier les contrôles externes de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés des approvisionnements et des services ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	%	2021	42,25	2023	40

ACTION 02

CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES

Pour ce qui est de l'action dédiée au contrôle externe de l'exécution des marchés des infrastructures, le MINMAP intensifiera les contrôles externes de l'exécution des marchés des infrastructures. Il sera question de porter la proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution à 40% en 2023. A cet effet, il s'attellera au : contrôle sur pièces (CSP) de l'exécution des marchés des infrastructures ; contrôle sur le terrain (CST) de l'exécution des marchés des infrastructures ; et, contrôle des réceptions et des recettes techniques des marchés des infrastructures.

OBJECTIF 1. Intensifier les contrôles de l'exécution des marchés des infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	%	2021	42,26	2023	40

PROGRAMME 029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés des approvisionnements et des services ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	
Objectif	Intensifier les contrôles externes de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	01 - CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMTR, DMAI, DMBEC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés des approvisionnements et services ayant fait l'objet de contrôle / Nombre de marchés des approvisionnements et services effectivement démarrés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 42,25%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT DE CONTRÔLE EXTERNE DES MARCHES PUBLICS	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCMP, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité du contrôle de la passation des marchés des infrastructures	
5) Commentaires		

PROGRAMME 029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution	
Objectif	Intensifier les contrôles de l'exécution des marchés des infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	029 - CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	02 - CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BCCMI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de marchés des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrôle externe de l'exécution / Nombre de marchés des infrastructures ayant effectivement démarrés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 42,26%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT DE CONTRÔLE EXTERNE DES MARCHES PUBLICS	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCMP, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité du contrôle externe de l'exécution des marchés des infrastructures	
5) Commentaires		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES	1 454 860 000	1 454 860 000	0	0	1 454 860 000	1 454 860 000
02	CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHÉS DES INFRASTRUCTURES	495 500 000	495 500 000	0	0	495 500 000	495 500 000
TOTAL		1 950 360 000	1 950 360 000	0	0	1 950 360 000	1 950 360 000

9. PROGRAMME 030

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CHANCEL AKO TAKEM

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Pour ce programme dédié à la gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des marchés publics, le MINMAP entend améliorer la performance des services afin de contribuer efficacement à la mobilisation des moyens nécessaires à la bonne exécution des programmes opérationnels en portant le taux de réalisation des activités budgétisées de 85% en 2021 à 100% en 2023. À cet effet, les neuf (09) actions suivantes seront poursuivies : Action 01 : Coordination, Suivi, et Contrôle des activités des services ; Action 02 : Etudes Stratégiques et Planification ; Action 03 : Système d'information et Production statistique ; Action 04 : Gestion budgétaire et Financière, Action 05 : Amélioration du cadre de travail et gestion des ressources humaines ; Action 06 : Développement des TIC ; Action 07 : Communication et relations publiques, Action 08 : Conseil et assistance juridique, Action 09 : Gestion des ressources documentaires.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la performance des services

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	85	2023	95

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités budgétisées effectivement réalisées / nombre d'activités budgétisées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 85%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT DE REVUE DES ACTIVITES DU MINMAP	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité des activités budgétisées	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
- ACTION 08:** SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE
- ACTION 09:** GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE
- ACTION 10:** COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans le cadre de ce programme, le MINMAP poursuivra la mise en œuvre de l'ensemble des actions avec un accent particulier sur renforcement des capacités de préparation du budget de l'Etat et l'amélioration de la budgétisation par programme, le développement d'un système d'information statistique performant, le renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics, la poursuite de la dématérialisation des procédures des marchés publics.

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES

Dans le cadre de la coordination, du suivi, et du contrôle des activités des services, le MINMAP assurera la cohérence et l'efficacité de ses interventions. Il s'attellera à : la supervision générale du fonctionnement des services ; la coordination des services ; la réception et l'acheminement du courrier ; le suivi et le reporting des activités ; la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP ; le contrôle et l'évaluation de la performance des services.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	11	2023	23

ACTION 02**ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION**

Dans le cadre de l'action « **Etudes stratégiques et planification** », le MINMAP entend améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2023	4

ACTION 03**AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Dans le cadre de l'action « **Amélioration du cadre de travail et gestion des ressources humaines** », le MINMAP entend doter ses services des infrastructures et des équipements adéquats. Il s'attellera à cet effet à : la poursuite, la finalisation et la réhabilitation des bâtiments des services centraux et déconcentrés ; l'acquisition du matériel roulant et des équipements des services ; et la gestion des personnels du MINMAP.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail	%	2021	40	2023	63

ACTION 05**DEVELOPPEMENT DES TIC**

Dans le cadre de l'action « **Développement des TIC** », le MINMAP entend optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures. Il s'attellera à cet effet à : l'élaboration des applications pour le système des marchés publics et la maintenance informatique au MINMAP.

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	%	2021	55	2023	63

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

Dans le cadre de l'action « **Conseil et assistance juridique** », le MINMAP entend veiller au respect des lois et règlements. Il procèdera à : l'instruction des recours administratifs et contentieux ; la production et diffusion des supports des textes juridiques régissant les activités du MINMAP ; et, la défense des intérêts de l'Etat en justice.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de textes élaborés par an dans les délais	nb	2021	3	2023	5

ACTION 07**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

Dans le cadre de l'action « **Gestion des ressources documentaires** », le MINMAP entend améliorer la gestion des ressources documentaires. Il s'attellera à cet effet à : la constitution d'un fonds documentaires/constitution d'un fond de traitement archivistique ; et, à la numérisation des archives.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volumétrie des documents traités	ml	2021	1 247	2023	2 000

ACTION 08**SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE**

Dans le cadre de l'action « **Système d'information et production statistique** », le MINMAP entend mettre à la disposition des acteurs, des statistiques et des indicateurs de performance. Il s'attellera à cet effet à : la production et la mise à disposition des statistiques et des indicateurs de performance des marchés publics et des marchés des entreprises publiques et l'audit de la qualité des données statistiques sur la passation et l'exécution des marchés publics.

OBJECTIF 1. Mettre à la disposition des acteurs, des statistiques et des indicateurs de performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produit selon les normes d'assurance qualité	%	2021	80	2023	90

ACTION 09**GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE**

Dans le cadre de l'action « **Gestion budgétaire et financière** », le MINMAP entend Assurer la bonne exécution financière des programmes. Il s'attellera à cet effet au : traitement salarial et des primes des personnels ainsi qu'au règlement des sommes dues aux prestataires.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	nb	2021	3	2023	3

ACTION 10**COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES**

Dans le cadre de l'action « Communications et relations publiques », le MINMAP entend accroître la visibilité de ses actions menées à travers : la médiatisation des activités du Ministère, la production du magazine spécialisé des Marchés Publics et la traduction des documents officiels du Ministère.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2021	13	2023	15

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGEPS, IGCMP, CS, SDACL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 11
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 23.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 23
	Année: 2024	Valeur: 23
	Année: 2025	Valeur: 23
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu des sessions de dialogue de gestion stratégique	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	IGEPS, IGCMP, CS, SDACL, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité du dialogue de gestion stratégique au sein du MINMAP	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEP, DAG, CS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 21
	Année: 2024	Valeur: 21
	Année: 2025	Valeur: 21
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITE PPBS	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEP, DAG, CS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'efficacité du Comité PPBS	
5) Commentaires		

PROGRAMME 030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DEP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de personnes disposant d'un poste de travail / Nombre de postes de travail à pourvoir	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 63.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60%
	Année: 2024	Valeur: 65%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DAG	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier le rapport entre les ressources humaines et matérielles dont dispose le MINMAP	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	
Objectif	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de tâches du schéma directeur informatique effectif / nombre total de tâches du schéma directeur informatique	
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 45%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 63.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60%
	Année: 2024	Valeur: 65%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DSI	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSI, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier le niveau d'informatisation du ministère	
5) Commentaires		

PROGRAMME 030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des textes élaborés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DAJ	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAJ, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur apprécie l'effectivité de l'élaboration des textes au MINMAP	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volumétrie des documents traités	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	07 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDDA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Nombre de service disposant d'un système d'archivage fonctionnel / Nombre de service devant disposer d'un système d'archivage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1,4%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1,4%
	Année: 2024	Valeur: 10%
	Année: 2025	Valeur: 20%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SDDA	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDDA, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier la mise en place du système d'archivage au MINMAP	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produit selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à la disposition des acteurs, des statistiques et des indicateurs de performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	08 - SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des indicateurs du tableau de bord de référence produit selon les normes d'assurance qualité / Nombre des indicateurs du tableau de bord de référence produit	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 34,8%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'AUDIT DE LA QUALITÉ DES DONNÉES STATISTIQUES	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTROLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier la qualité du tableau de bord de performance	
5) Commentaires		

PROGRAMME 030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	
Objectif	Assurer la bonne exécution financière des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des documents	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 3
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DAG	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier l'effectivité de la gestion financière	
5) Commentaires		

PROGRAMME 030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	030 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELCOM/CELTRAD	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des activités	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 13
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CELCOM	
Mode de collecte des données	REVUE DOCUMENTAIRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEP	
Vérification/ Validation des données	CONTRÔLE DE GESTION, DEP	
Service responsable de la synthèse des données	DEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELCOM, DEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur permet d'apprécier la visibilité des actions menées par le MINMAP	
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION, SUIVI, ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES	585 035 000	585 035 000	0	0	585 035 000	585 035 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	7 500 000	7 500 000	0	0	7 500 000	7 500 000
03	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1 247 430 000	1 247 430 000	940 000 000	940 000 000	2 187 430 000	2 187 430 000
05	DEVELOPPEMENT DES TIC	29 600 000	29 600 000	60 000 000	60 000 000	89 600 000	89 600 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	26 200 000	26 200 000	0	0	26 200 000	26 200 000
07	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	17 321 500	17 321 500	0	0	17 321 500	17 321 500
08	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUE	35 100 000	35 100 000	0	0	35 100 000	35 100 000
09	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	4 866 793 500	4 866 793 500	0	0	4 866 793 500	4 866 793 500
10	COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	28 800 000	28 800 000	0	0	28 800 000	28 800 000
TOTAL		6 843 780 000	6 843 780 000	1 000 000 000	1 000 000 000	7 843 780 000	7 843 780 000